

Procès Verbal du conseil municipal

Séance du 18 septembre 2026 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-six, le 18 septembre à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de les Authieux sur Calonne convoqué le 07 septembre 2026 réuni à la mairie, sous la présidence de Mme FESQUET Christelle, Maire.

Etaient présents : AMAURY Jacques, HAMM Alain, CASSE Jocelyne, VERSAVEL Antoine, DODIER Pascal, Sandra BLONDEL, ALLARD Michèle, Olivier ROBERGE, Lucie DELAPORTE, LEBEL Thomas

Mme DELAPORTE a été élue secrétaire de Séance

Le quorum étant atteint la réunion peut débuter.

Travaux

Mme le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu pour le moment seulement 2 entreprises sur quatre pour les travaux des chemins. Le sujet reviendra au prochain conseil.

Les travaux concernant la mairie et le garage sont terminés.

Mme le Maire propose de faire une demande pour le Carrefour Rouge pour la pose d'un miroir. En effet, il y a un manque de visibilité et de sécurité à cet endroit.

Cimetière

Relevage de tombes : Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu un devis de l'entreprise PERDIX pour le relevage de tombes d'un montant de 8 000 € TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ce devis d'un montant de 8 000 € TTC.

Tarifs cimetière : Mme le Maire rappelle les montants des concessions en vente dans le cimetière. Elle propose d'augmenter ces tarifs comme suit :

- Concession trentenaire : 400 € pour trente ans (caveau 2 places)
- Caverne (50X50) : 250 € pour trente ans
- Columbarium : 550 € (470 + 80 pour la plaque) pour trente ans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer les montants proposés ci-dessus.

Enrobé : Mme le Maire propose de faire l'entrée du cimetière en enrobé. Des devis vont être demandés.

Demande de subventions

L'APE les enfants de Stephy de l'école de Blangy le Château organise une semaine d'école de cirque qui débutera le 9 octobre 2026. Ils ont pris l'attache de la mairie afin d'obtenir une subvention de notre part. 2 enfants de la commune y participent. Mme le Maire propose de verser 50 € par enfant à l'APE les enfants de Stephy.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder 100 euros à l'APE les enfants de Stephy pour ce projet.

L'Ecole du Bon Pasteur organise un séjour en Bretagne du 12 au 16 octobre. Cette école demande une subvention pour 2 enfants qui font partie de notre commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder 100 euros à l'école du Bon Pasteur.

Affaires diverses

Le repas des aînés aura lieu le 14 novembre 2026

Mme le Maire a rencontré 2 personnes différentes qui souhaitent installer des poulaillers sur la commune. Les dossiers ne sont pas encore déposés.

Proposition de Mme FAURE de faire installer un casier gourmand sur la commune : Le Conseil accueille cette nouvelle avec joie et charge Mme le Maire de se renseigner auprès du Département pour les autorisations.

La séance est levée à 22 heures 40.

Mme le Maire,
Christelle FESQUET

